

les autorités de Burundi répondront aux initiatives que les Nations Unies mettront en place pour tenir compte de ces préoccupations.

Il y a plus d'une décennie, l'Organisation des Nations Unies a commencé à reconnaître l'importance du thème des exodes massifs, et l'a identifié comme une importante question politique. Récemment, un système d'alerte avancée relevant du Secrétaire général a été mis sur pied pour traiter les problèmes politiques et humanitaires engendrés par les exodes massifs avant qu'ils ne prennent les dimensions d'une crise. Il nous faut désormais améliorer cette procédure de bons offices, maintenant que les priorités essentielles et les capacités d'enquête ont été établies.

Il reste encore beaucoup à faire cependant pour renforcer les procédures si nous voulons que les Nations Unies jouent un rôle efficace dans ces situations comme dans les autres. Plus tôt cette année, nous avons souligné le problème de l'inconsistance des techniques d'enquête et de l'inégalité dans la qualité des rapports concernant la situation des droits de l'homme dans les pays. Certains progrès ont cependant été réalisés au cours des années écoulées en obtenant une coopération accrue des gouvernements. Seul le gouvernement iranien refuse de coopérer avec cette procédure spéciale.

Les enquêtes et les rapports doivent être faits en toute objectivité, à partir de normes universellement reconnues pour les droits de l'homme. Des lacunes restent cependant à combler. Ces problèmes ont fait l'objet d'une discussion au sein de la Commission des droits de l'homme plus tôt cette année. En dépit de la décision de la Commission, dans le cas de Cuba, de ne pas respecter l'usage établi, nous espérons que le débat que la Commission doit tenir sur les droits de l'homme à Cuba pourra se fonder sur un examen impartial des faits.

La rapidité d'intervention constitue un autre problème, tout aussi important. Dans de nombreuses situations, elle est synonyme d'une réponse appropriée et concrète. Au cours des six derniers mois par exemple, plusieurs milliers de personnes sont mortes en Birmanie, plusieurs à la suite d'attaques des autorités birmanes à l'encontre de manifestants pacifiques. La population de Birmanie a exprimé sa volonté pour un retour à la démocratie par des manifestations massives et pacifiques qui ont rencontré une violente répression. Les abus des droits de l'homme semblent se poursuivre dans ce pays, où on rapporte encore que l'armée torture et exécute sommairement. A la prochaine session de la Commission, la discussion devrait encore porter sur les moyens d'apporter une réponse rapide à ce type de situation en confiant peut-être au